

Œdicnème criard

Burhinus oedicnemus

Ordre: Charadriiformes / Famille: Burhinidés

44 cm de longueur / Envergure 77 à 85 cm /
Plumage brun strié / Grands yeux jaunes /
Longues pattes jaunes



Vol direct et régulier, assez rapide se
terminant souvent par des planés
avant la pose au sol



Chant très sonore / Suite de motifs rythmés
« tu » suivi de notes plus claires « dli »



Milieu sec / Zones de végétation rase et
clairsemée d'aspect steppique



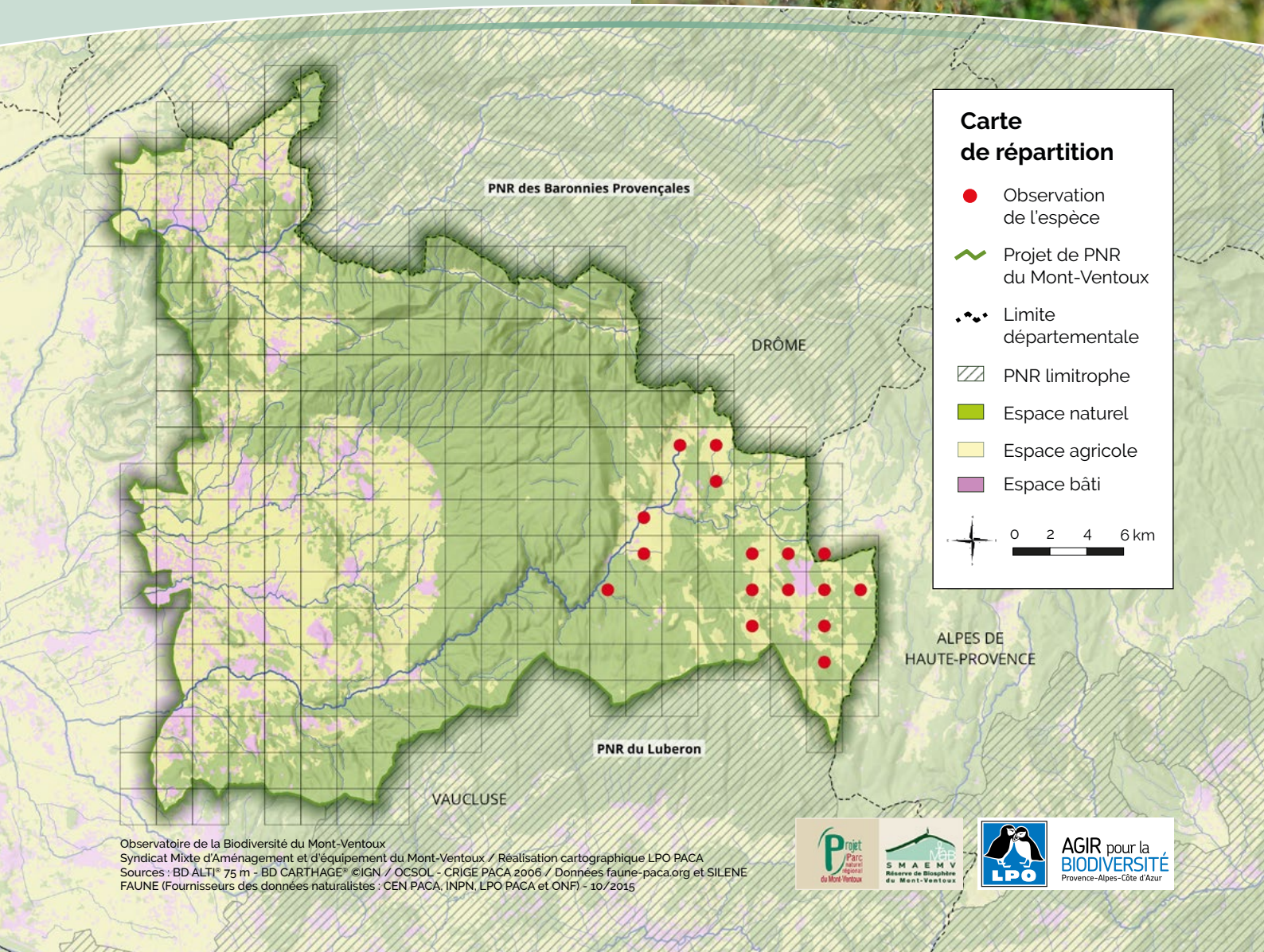
Se nourrit principalement d'invertébrés /
Occasionnellement de petits oiseaux
et de micromammifères



L'espèce est migratrice
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Œdicnème criard © Martin STEENHAUT - martinsteenhaut.com, MARTIN STEENHAUT





— IDENTIFICATION —



Cette espèce se caractérise par ses grands yeux, à l'iris jaune citron, adaptés à la vision nocturne et vespérale

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com



Ses très grandes pattes, jaunes indiquent un oiseau marcheur

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

► Éléments d'identification :

Cette espèce se caractérise par ses grands yeux, à l'iris jaune citron, adaptés à la vision nocturne et vespérale. Ses très grandes pattes, jaunes également, indiquent un oiseau marcheur. Son plumage brun strié lui confère un mimétisme parfait, qui, allié à son caractère discret, le rend insaisissable et particulièrement difficile à observer. On peut noter des caractères remarquables : sourcils et « moustache » blancs, ces dernières se rejoignant sur le front. Les barres alaires blanches, nettement rehaussées de noir, sont très visibles en vol, ainsi qu'un « miroir » blanc, se détachant sur le noir des rémiges. Les deux sexes sont presque identiques. Le vol est direct et régulier, assez rapide, rappelant un peu celui du Courlis cendré. Il se termine souvent par des planés avant la pose au sol.

► Confusions possibles :

Aucune confusion ne peut être faite avec d'autres espèces.

► Chant et manifestations sonores :

Son chant, très sonore, est une suite de motifs rythmés émise en vol par le mâle : un « tu » assez roulé suivi de notes plus claires « dlili ». Ces manifestations vocales sont essentiellement crépusculaires et nocturnes.



— BIOLOGIE —

► Habitats de l'espèce :

Cette espèce recherche un habitat dont les caractéristiques majeures sont un milieu sec et une chaleur marquée, un paysage présentant des zones de végétation rase et clairsemée, d'aspect steppique, une grande tranquillité sur les lieux de présence, particulièrement pendant la nidification et une nourriture abondante à base de gros insectes. Divers milieux peuvent lui convenir : les plages de galets bordant les rivières, les friches, les landes, les steppes, les pelouses sèches, les vignobles au sol caillouteux, les prairies et pâtures sèches.

► Comportements :

L'Œdicnème est avant tout un oiseau nocturne. Très discret et peu actif de jour, il reste très méconnu, bien qu'il habite des milieux ouverts.

► Régime alimentaire :

L'Œdicnème se nourrit principalement d'invertébrés tels que vers de terre, mille-pattes, coléoptères et particulièrement les bousiers. Il consomme aussi occasionnellement des petits oiseaux et des micromammifères.

► Reproduction :

Les premiers individus arrivent début mars, parfois dès la mi-février. Les périodes principales des cris et chants se situent en avril et en juin. Le nid est aménagé à terre et se présente sous la forme d'une simple cavité d'environ 20 centimètres de diamètre que l'oiseau emplit en cours d'incubation de crottes de lapin, de petits graviers et d'autres débris. La ponte est constituée de 2 œufs, déposés parfois dès le mois de mars, le plus souvent d'avril à juin. Il est difficile d'évaluer de façon très précise les périodes privilégiées de ponte. L'incubation dure de 25 à 27 jours. Pendant qu'un adulte couve, l'autre surveille les alentours, prêt à donner l'alarme et à éloigner un éventuel prédateur en simulant une blessure. Quelques heures après l'éclosion, les jeunes quittent le nid et suivent les adultes à la recherche de nourriture. Une deuxième ponte ou une ponte de remplacement en cas d'échec est possible. L'espèce quitte les

sites de nidification en octobre pour l'essentiel. L'hivernage devient régulier en région PACA, autour de l'étang de Berre et en Crau, mais ne concerne tout au plus que quelques dizaines d'individus.

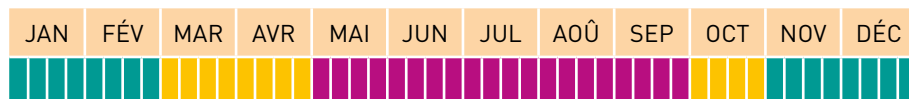
► **Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :**

L'espèce est présente dans le sud de l'Europe, de l'Espagne à la Turquie et à l'Ukraine. C'est aujourd'hui un oiseau rare et sporadique dans le reste de l'Europe : Angleterre, Europe centrale et Europe du Sud-Est. Il habite l'Afrique du Nord, du Maroc à l'Égypte, une partie du Moyen-Orient, l'Iran et les îles Canaries. Puis la distribution s'étend jusqu'à l'Inde et même l'Asie du Sud-Est. La principale zone de nidification de l'Œdicnème en France se situe dans le Centre et le Centre-Ouest, autour du bassin de la Loire. La population auvergnate prolonge la précédente en suivant les cours de l'Allier et de la Loire. Elle occupe aussi les causses calcaires du Massif central. L'espèce est aussi présente en Champagne et en région méditerranéenne. En PACA, l'Œdicnème criard est essentiellement présent dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence. La population des Bouches-du-Rhône est particulièrement importante, notamment en plaine de Crau où des estimations font état de près de 800 couples. Le plateau de Valensole est bien occupé également. En Vaucluse, l'espèce est présente sur une bande allant d'Orange à Valréas. Ailleurs, le Plateau d'Albion et les piémonts de la montagne de Lure (Banon, Ongles, etc.) abritent également l'espèce.

► **Statut biologique :**

Oiseau crépusculaire et nocturne; migrateur. Il est peu actif et très discret de jour.

► **Phénologie :**



Migration : pré- et postnuptiale

Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes

 Hivernage

► **Localisation sur le Mont-Ventoux :**

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

► **Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :**

Nous ne connaissons pas la tendance de cette espèce sur le territoire du Mont-Ventoux.



© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

La présence de l'espèce dans le secteur de Sault a été confirmée lors de l'étude ornithologique réalisée par le CEN PACA dans le cadre du projet «Agrifaune».



CONSERVATION

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	Annexe 1	Europe	Vulnérable	VU
Convention de Berne	Annexe 2	France	Quasi menacé	NT
Convention de Bonn	Annexe 2	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
Espèce Remarquable ZNIEFF				

► Facteurs de régression :

L'intensification des pratiques agricoles et l'extension de la monoculture apparaissent comme les causes principales de la diminution des œdicnèmes. Elles entraînent une réduction des ressources alimentaires par l'usage des pesticides et une dégradation des sites de nidification disponibles.

La disparition également des friches, des landes rases, des steppes caillouteuses et des gravières naturelles des rivières a considérablement affecté l'œdicnème. A ces modifications sensibles du paysage s'est ajouté le recul de l'élevage ovin extensif qui entretenait le caractère steppique des milieux et procurait un grand nombre de proies (bousiers en particulier) pour l'espèce, souvent associées aux excréments du bétail.

Le dérangement affecte également l'espèce sur ses sites de reproduction. Le passage des motos, VTT, 4x4, dérange les oiseaux et peut détruire les nichées. L'afflux du tourisme dans les dunes littorales et sur les rivières, mais aussi l'urbanisation, réduisent de façon considérable les surfaces d'habitat favorable. Aussi, l'œdicnème semble fuir les zones traversées par des routes. Le dérangement occasionné par l'activité cynégétique à l'époque des rassemblements automnaux (septembre - octobre) conduit les oiseaux à fuir les zones chassées; les potentialités de ces sites de rassemblement (alimentation et repos avant le voyage migratoire) s'en trouvent ainsi réduites.



© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

► Mesures de conservation :

Les programmes de conservation prioritaires concernent les grandes surfaces en herbe restantes, où l'élevage extensif doit être maintenu et encouragé. Le maintien et le rétablissement d'une agriculture orientée vers la polyculture, la diminution des traitements chimiques ainsi que la mise en place de jachères et de friches permettraient aux œdicnèmes de trouver en permanence leur nourriture et des zones à végétation rase pour la nidification. L'absence de broyage ou de fauche sur les jachères est préconisée entre le 15 avril et le 31 août. Sur les parcelles en luzerne et sur les prairies, les fauches devraient être évitées entre le 20 mai et le 1er juillet. Le maintien de couverts permanents en mélange légumineuses/graminées sur plusieurs années (3 ou plus) permettrait aux populations d'insectes de se développer (notamment les acridiens). La préservation des habitats jugés peu productifs : landes, friches,

anciennes carrières, petits aérodromes, pelouses sèches, dunes, bords de rivières, constitue un enjeu supplémentaire pour la préservation de l'espèce. Il convient aussi de limiter le dérangement sur les sites de reproduction.

— LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



Pour en savoir plus

 <http://www.oiseaux.net/oiseaux/oedictome.criard.html>

Bibliographie

BLASCO, A. (2009). Œdicnème criard *Burhinus oedictomus*. In : FLITTI, A., KABOUCHE, B., KAYSER, Y. & OLIOSO, G. (2009) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p.

JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012) - *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 2) de la Fauvette sarde à l'Oie cendrée*. La documentation française, Paris. 390 p.

MALVAUD, F. (1995). L'Œdicnème criard *Burhinus oedictomus* en France : répartition et effectifs. *Ornithos* 2 (2) : 77-81.

MALVAUD, F. (1996). L'Œdicnème criard en France. Résultats d'une enquête nationale (1980 – 1993). *Importance et distribution des populations, biologie, exigences écologiques et conservation de l'espèce*. Groupe ornithologique normand, Caen. 140p.

MALVAUD, F. (1999). Œdicnème criard *Burhinus oedictomus*. Pp. – in : ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT,

D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p.



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015